REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE ARRONDISSEMENT D'ANGERS CANTON DE TIERCE

Envoyé en préfecture le 03/07/2025 Recu en préfecture le 03/07/2025 Publié le ID: 049-214901324-20250630-DCM2025_5-DE

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Aniou Loir et Sarthe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025**

Effectif statuaire: 19 Membres en exercice: 19

PRESENTS: AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, WARY Grégory

EXCUSES: GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine

ABSENTS: AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Henri SAULGRAIN

REFERENCE DE L'ACTE: DCM 2025-50 DU 30-06

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2024

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LAPEYRONIE, 1er Adjoint,

Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 1 022 464.90 €	Dépenses de l'exercice : 349 626.74 €
Recettes de l'exercice : 1 297 905.75 €	Recettes de l'exercice : 302 475.14 €
Résultat de l'année : 275 440.85 €	Résultat de l'année : -47 151.60 €
Résultats antérieurs Excédent : 491 862.66 €	Résultats antérieurs Déficit : 118 656.23 €
Résultats cumulés clôture : 767 303.51 €	Résultats cumulés clôture : -165 807.83 €
Restes à réaliser Dépenses : 0 €	Restes à réaliser Dépenses : 15 434.12 €
Restes à réaliser Recettes : 0 €	Restes à réaliser Recettes : 0 €

Monsieur le 1er Adjoint propose :

- de prélever la somme de 181 241.95 € sur le résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement augmenté des restes à réaliser qui s'élèvent à : 15 434.12 € de dépenses,
- de reporter le solde soit 586 061.56 € en excédent de fonctionnement.

Mairie d'ETRICHE (49330) - 1 Square de la Mairie - 02 41 42 60 01

mairie.etriche@orange.fr - www.etriche.mairie49.fr Siret: 21490132400019 - Code APE: 8411Z

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE ARRONDISSEMENT D'ANGERS CANTON DE TIERCE Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 049-214901324-20250630-DCM2025_5-DE

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le 1^{er} Adjoint accepte, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le 1er Adjoint.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 1er juillet 2025

Secrétaire de Séance Henri SAULGRAIN Pour le Maire absent, Le 1^{er} Adjoint Yann LAPEYRONIE

Mairie d'ETRICHE (49330) - 1 Square de la Mairie - 02 41 42 60 01

mairie.etriche@orange.fr - www.etriche.mairie49.fr Siret: 21490132400019 - Code APE: 8411Z